

FranceAgriMer

Suivi de l'activité de pêche récréative en France

-

Communiqué de presse

Septembre 2023

Introduction

Depuis 2020, un consortium de 4 partenaires (Halieuticom/FishFriender, Scenent, GECE et le Dr. Jules Selles) réalise une étude sur la pêche récréative en mer, avec une nouvelle approche et en impliquant directement l'ensemble des pêcheurs. Ce document en restitue la démarche et les principaux résultats obtenus à ce stade. La méthode statistique adoptée, portant sur un panel de pêcheurs récréatifs dûment qualifiés, déclarant leurs prises via une application mobile en ligne, a pour objectif de mesurer d'une part le nombre de pêcheurs récréatifs en mer sur les façades maritimes françaises, d'autre part le volume de leurs prises d'une sélection d'espèces.

L'étude

Cette étude est commanditée par FranceAgriMer, en collaboration avec la DGAMPA (Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture) et avec le support scientifique de l'Ifremer. Son objectif est d'alimenter un processus d'estimation des prélèvements d'espèces soumises à un plan de gestion, faisant notamment l'objet d'un reporting à destination de la commission européenne, le Data Collection Framework.

Auparavant des études ont été menées par l'institut BVA sur le périmètre de la pêche récréative afin d'estimer le volume de prises en mer et l'impact économique de l'activité, Ifremer en assurant la maîtrise d'œuvre. Les conclusions de deux d'entre elles sont rappelées ci-après :

- Étude menée entre 2006 et 2008 : l'enquête téléphonique et l'analyse statistique des réponses ont conclu que l'activité des 2,45 millions de pêcheurs récréatifs (incluant les pêcheurs à pied) en mer en France métropolitaine correspond à un prélèvement de 24 500 tonnes de poisson par an (le bar représentant 19 % de ce volume), et que l'impact économique de l'activité, c'est-à-dire le budget annuel cumulé qui lui est consacré, est de 743 millions d'euros (hors frais de fonctionnement, i.e. restauration, hébergement, coût de déplacement en voiture et bateau).
- Étude menée entre 2011 et 2013 : l'étude conclut que l'activité des 1,3 millions de pêcheurs récréatifs en mer en France métropolitaine correspond à une capture de 20 400 tonnes de poisson par an (3 990 tonnes pour le bar), pour un impact économique de 530 millions d'euros (toujours hors frais de fonctionnement, i.e. restauration, hébergement, coût de déplacement en voiture et bateau).

La connaissance des volumes de prélèvements est un élément clé d'une bonne gestion des stocks. Les pêcheurs récréatifs membres des panels y collaborent d'autant plus volontiers que les résultats de leur implication dans ce type d'enquête leur sont communiqués régulièrement. Aussi la méthode retenue en 2020 s'appuie sur un échange dans la durée

avec les panélistes, dans une logique multicanal : réseaux sociaux, téléphone, application mobile, intermédiation des fédérations, mobilisation de marques, autant de moyens d'entretenir une relation de confiance en toute transparence tout en protégeant strictement les informations confidentielles et en attachant la plus grande importance à la fiabilité de la donnée collectée. Une démarche rigoureuse est orchestrée par le consortium sous la supervision scientifique de Jules Selles.

Tout ça pour qui ? Eh bien, pour les bars (ou loups), les daurades et autres vieilles, qui avant de frétiler au bout d'une ligne naissent, se nourrissent, grandissent, se reproduisent, bref, peuplent nos côtes.

Plus de 1200 pêcheurs en mer se sont déjà inscrits à cette étude depuis l'ouverture du recrutement de panélistes en 2020. Ils contribuent notamment en renseignant des carnets de pêche électroniques afin que leur activité soit analysée à des fins scientifiques. Fréquences des sorties, volume des prises, taux de conservation, autant de données qui permettent d'informer les passionnés de mer et d'océan afin de toujours mieux préserver les milieux et la ressource. Ceux-là sont conscients qu'en tant que pêcheurs, ils sont les premiers acteurs de cette préservation. Et ils considèrent comme un juste retour des choses la communication des résultats tirés de leurs données de leurs analyses.

Trois étapes se sont succédé :

- L'évaluation du nombre de pêcheurs récréatifs en mer âgés d'au moins 15 ans, grâce à une enquête lancée en ligne s'appuyant sur un échantillon représentatif de la population française métropolitaine.
- La définition des pratiques de pêche des sondés : caractéristiques des sorties (fréquence et façades), calendrier de pêche, espèces capturées et dépenses associées à leur pratique.
- Un suivi d'activité sur le long terme (2021, 2022 et 2023 – toujours en cours) grâce à l'exploitation agrégée et anonymisée d'un échantillon d'expériences enregistrées sur le carnet de pêche digital FishFriender : comptage et qualification des captures.

Les deux premières étapes sont l'objet de la phase de cadrage réalisée en 2020.

Le cadrage

A ce stade, l'étude conclut qu'il y a 3 824 700 pêcheurs récréatifs en France (hors pêche à pied et incluant les pêcheurs empêchés par les mesures sanitaires COVID 19). Parmi eux se trouvent 59% d'hommes et 41% de femmes. À titre de comparaison, 2 130 054 personnes sont licenciées à la Fédération Française de Football, 1 019 597 à la Fédération Française de Tennis et 692 400 à la Fédération Française d'Équitation (*source : Europe 1*). Cette activité a la réputation d'être principalement pratiquée par des personnes âgées, voire très âgées. Dans les faits il n'en est rien. En effet, seulement 17% des pêcheurs récréatifs sont à la retraite - soit 650 199 individus.

La majorité des pêcheurs récréatifs (65%) sont dits occasionnels (avec moins de 4 sorties en 2020), 29% sont dits réguliers avec 4 à 15 sorties par an et seulement 6% sont dits très réguliers avec plus de 15 sorties par an.

Étonnamment, les pêcheurs en mer sont majoritairement basés en Ile-de-France (15%), suivis de près par les méridionaux de la région PACA (13%). Les façades les plus pêchées sont la façade Nord Atlantique (25% des pêcheurs) et PACA (21 % des pêcheurs).

À noter : la pêche récréative est bien entendu davantage pratiquée au printemps et en été, du mois de mai au mois d'août ; seulement 15% des pêcheurs sont sortis entre novembre et février. Le bar est l'espèce la plus recherchée (regroupement des données concernant les façades Atlantique et Méditerranée). Le maquereau, la dorade grise, la dorade royale et le lieu jaune suivent de près.

Pour pratiquer la pêche récréative, les pêcheurs dépensent en moyenne 600 euros chacun par an (2020). Une somme qui semble nettement supérieure à celle que déboursent les Français pour pratiquer leur sport favori en général, soit 301 euros (*Harris Interactive et iFIT, étude publiée par RTL en 2022*). Mais quand on entre dans le détail, il apparaît que 41 % des sondés ne dépense qu'entre 1 et 149 euros.

Le poids économique direct de la pêche récréative en mer en 2020 est ainsi estimé à près de 1.96 milliards d'euros (hors frais de fonctionnement, i.e. restauration, hébergement, coût de déplacement en voiture et bateau). Compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité et des nombreux trajets des pratiquants pour assouvir leur passion, il conviendrait d'étudier l'impact indirect et l'impact induit de l'activité qui peuvent s'avérer très importants en matière de dépenses et d'emplois supportés, dans le cadre d'études plus spécifiques (hébergement, transport, carburant ...).

Le suivi

Au cours de l'année 2021, le panel a été très actif avec au total 11 777 prises enregistrées au cours de 3 296 sessions de pêche. Le bar est l'espèce la plus représentée dans le panel avec 4 584 prises qui nous permettent d'estimer une capture de 2371 t (et 4994 t de bars relâchés).

Les 5 principales espèces ou groupes d'espèces en quantité d'individus de la pêche récréative sur la façade Atlantique sont les suivantes, sur un total de 15,3 millions toutes espèces confondues :

- le maquereau "Maqueraux" (*Scomber spp*) ;
- le bar "Bar_loup" (*Dicentrarchus labrax*) ;
- la dorade grise "Doradegrise" (*Spondyliosoma cantharus*) ;
- le lieu jaune "LieuJaune" (*Pollachius pollachius*) ;
- les vieilles, girelles et serans "Labridés" (*Labridae, serrans*).

Les 4 principales espèces ou groupes d'espèces en quantité d'individus de la pêche récréative sur la façade Méditerranée sont les suivantes, sur un total de 5,7 millions toutes espèces confondues :

- la dorade royale (*Sparus aurata*) ;
- le bar "Bar_loup" (*Dicentrarchus labrax*) ;

- la dorade rose (*Pagellus bogaraveo*) ;
- le sar (*Diplodus* spp) ;

Globalement, toutes façades confondues, le bar et le maquereau sont les espèces les plus capturées avec 1,5 et 1,6 million d'individus conservés par les pêcheurs récréatifs (respectivement 6 millions et 0,3 million d'individus supplémentaires sont relâchés).

La suite

Il faut noter que la conduite de cette étude a été accompagnée via l'implication soutenue de l'*IFREMER*, de la *Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA)*, de *FRANCEAGRIMER* et d'associations telles que notamment la *Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP)* et les principales *Fédérations de pêche et loisirs nautiques marins (FFPS, FFPM, FFESSM, FNPSA, FCSMP, ...)*. Plusieurs professionnels du secteur ont également soutenu la démarche d'amélioration de connaissance de l'activité en animant des jeux concours au cours de la saison, afin de remercier les participants pour leur collaboration : *pecheur.com, Navicom, HPA, Caperlan, Illex, Delalande, BGFCF, Bredouille, ...* Qu'ils en soient remerciés car ils rendent possible la conduite de cette étude en favorisant l'engagement des pêcheurs du panel dans la durée et en assurant une cohérence méthodologique de bout en bout. Des démarches analogues fleurissent dans le monde entier, en particulier en Europe avec l'initiative RecFishing de la commission européenne, dans une logique de transparence : des données au service des pêcheurs et de la ressource.

Conclusion

Comment nous rejoindre ? Vous pratiquez la pêche en mer ? Vous aimeriez apporter votre concours à cette cause en toute transparence et en profiter pour progresser dans la connaissance de votre écosystème marin ? Il vous suffit pour cela d'enregistrer chaque prise et session dans votre carnet de pêche digital FishFriender en suivant le mode d'emploi (téléchargez l'application sur l'Apple Store ou le Google Play Store et suivez le guide).

L'aventure continue. Il est important d'actualiser nos données chaque année afin de fournir des résultats toujours plus justes et d'assurer une continuité en suivant une méthodologie validée scientifiquement. Cette démarche gratuite et volontaire garantit le respect des données personnelles de chaque participant.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour aller encore plus loin dans le détail de ce que nous pourrions apprendre.